



# CONCOURS INTERNE ET TROISIEME CONCOURS D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Mardi 30 mai 2006

Série de questions sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales

Durée : 2 heures

Coefficient 3

Le sujet comprend 9 questions notées sur 20 points.

Le candidat peut traiter les questions dans l'ordre qui lui convient, mais il est important de rappeler à chaque fois le numéro ou le libellé de la question.

1. L'élection du maire et des adjoints : qui, quand, combien, comment ? (4 pts)
2. Quelles sont les principales recettes de fonctionnement d'une commune ? (1 pt)
3. Identifiez et détaillez les différents modes de gestion d'un service public. (2 pts)
4. Quelles sont les missions d'un C.C.A.S. ? (3 pts)
5. Identifiez les différents documents budgétaires d'une collectivité et détaillez leur objet. (1,5 pt)
6. Par quelles dispositions se concrétisent l'information et la participation des citoyens à la vie locale ? (3 pts)
7. Comment expliqueriez-vous le début de l'article 12 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires : "le grade est distinct de l'emploi" ? (1 pt)
8. Quelles formalités doit accomplir une collectivité avant de recruter un agent ? (1,5 pt)
9. Qu'est-ce qu'un C.T.P. et quel est son rôle ? (3 pts)

